

|                                    |
|------------------------------------|
| Accusé de réception en préfecture  |
| 057-245701362-20101215-2010-134-DE |
| Date de signature : -              |
| Date de réception : 17/12/2010     |



*Luc  
Chambraine  
DDT. Quincelles  
03 87 34 34 87*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE - THIONVILLE**

Séance du 14 décembre 2010

2010-134

Sous la présidence de M. Patrick WEITEN

Ont assisté à cette séance :

Mr Bertrand MERTZ, Mr Henri BOGUET, Mr Jean KLOP, Mr Daniel PERLATI, Mr Denis SCHITZ, Mr Jean-Marie MIZZON, Mme Marcelle BRIER, Mr Roger QUETELARD, Mme Brigitte VAÏSSE, Mr Philippe SLENDZAK,

**Vice-Présidents,**

Mr Marc FERRERO, Mr René ANDRÉ, Mr Patrick WANT, Mme Éliane ROMANI, Mme Marie-Paule DUMONTEIL, Mme Édith TALARCZYK, Mr Louis SAIVE, Mr Claude IMBERT, Mr Marc LUCCHINI, Mr Jean-Paul WEBER, Mr Jackie LAGRANGE, Mr Gilbert TANI, Mr Philippe NOLLER, Mr Philippe GEBUS, Mr Georges DELUY,

**Assesseurs,**

Mr Philippe BIEBER, Mr Jean-Marie BURGER, Mr Thomas CAPOCHICHI, Mme Marie-Claude CARLSBERG, Mr Daniel CHRISTNACKER, Mr François COMBE, Mr Cécil COVES, Mme Chantal JALVÉ, Mr Yves DILLIER, Mr Jean-Luc GAILLOT, Mme Patricia GEORGES, Mme Martine GERGAUD, Mr Jean-Luc GONELLA, Mr François GONZALEZ, Mme Annie HACKENHEIMER, Mme Marcelle KINTZINGER, Mr Nicolas KIRSCH, Mme Gabrielle LAGARMITE, Mr Alain LEMAL, Mme Marie-Noëlle LUSTIG, Mr Fatah MAOUCHI, Mr Marcel MATHIS, Mr Dominique MELI, Mr Charles MEYER, Mr Henri MULLER, Mr Gilbert NUCERA, Mr Jean-Paul PARGNY, Mme Anne-Marie PEIFFER, Mme Marie-Françoise PHILIPPE, Mme Dominique SCHMITT, Mr Matthieu STEINBRUNN, Mme Danièle TOSI, Mr Jean URBANSKI, Mme Marie-Josée VATRY, Mme Julie VAUDEMONT, Mr Mathieu WEIS,

**Délégués Communautaires,**

**Ont donné procuration :**

Mme Josiane KHAZNADAR à Mme Marie-Paule DUMONTEIL  
Mme Armelle BUSSOTTO à Mr Dominique MELI  
Mr Jean-Marie RITTER à Mr Jean-Paul PARGNY

Mme Christelle LEBAS à Mr Philippe NOLLER  
Mme Isabelle RAUCH à Mme Brigitte VAÏSSE  
Mr Giocondo CAVALIERE à Mr François COMBE  
Mme Claudine SCHILTZ à Mme Marcelle BRIER  
Mme Ariane GILQUIN à Mr Matthieu STEINBRUNN  
Mr Patrick BECKER à Mr Roger QUETELARD  
Mr Jean-Claude FISCHER à Mr Jean-Marie MIZZON  
Mr Jean DAUBIÉ à Mr Denis SCHITZ

**Absents :** Mr Patrick LUXEMBOURGER, Mr Daniel COSTAGLIOLA, Mme Caroline LAMBOLEY, Mr Marc HOVER, Mr Philippe WACHEUL, Mr Alain MARANGÉ

Secrétaire : Mr Mathieu WEIS, assisté de Mme Sandrine LABETOWIEZ, Rédacteur Chef.

Assistaient en outre :

Mr Philippe GREINER, Directeur Général des Services  
Mr Patrick BALLESTER, Directeur Général Adjoint des Services  
Mr Thierry CARRÉ, Directeur Général Adjoint des Services  
Mr Gilles ADAM, Directeur de cabinet

Mr Denis BAUR  
Mlle Sandra CAYROL  
Mr Gérald DIÉTRICH  
Mme Aude FORMAUX  
Mme Christelle FRAYARD  
Mme Maryline KIEFFER  
Mr Mario LIBÉRATI  
Mr Gilles MANTOVANI  
Mme Emmanuelle NAQUET  
Mme Véronique ODRIAN  
Mr Jean-Claude REMY  
Mr Joseph ROSIN  
Mme Noelle SCHILTZ  
Mr Arnaud SPET  
Mr Guy SPIEGEL  
Mr Yvon WALTNER

Les délégués présents ont signé au registre des délibérations

Les délibérations concernant les points examinés lors de cette séance ont été publiées le 15 décembre 2010, les autres conditions éventuellement nécessaires au caractère exécutoire de ces actes étant conformes aux dispositions législatives en vigueur (Loi Municipale du 06 juin 1895 et Lois des 2 mars et 22 juillet 1982).

**Point n°16 de l'ordre du jour : Etude sur la cartographie du bruit dans l'environnement**

**M. Philippe GEBUS, Assesneur** : En application d'une directive européenne, les dispositions du Décret 2006-361 du 24 mars 2006 imposent la mise en place effective au 30 juin 2012 d'une cartographie du bruit et au 18 juillet 2013 la mise en œuvre de plans de prévention du bruit dans l'environnement.

Au regard de ces mesures qui ont été confirmées par le Grenelle de l'environnement, les services de l'Etat ont mis en place un Comité de Pilotage associant les parties prenantes.

Pour l'agglomération (au sens INSEE) de Thionville, les Communes de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville assujetties à ces obligations sont Manom, Terville, Thionville et Yutz.

Lors de sa réunion du 3 juillet 2008, le Bureau Communautaire s'était déterminé sur la réalisation, dans le cadre de sa compétence « étude », de la cartographie pour les 4 Communes de la Communauté d'Agglomération.

La mission a été confiée au bureau d'études ACOUSTB Environnement Acoustique afin de cartographier, conformément à la réglementation, les niveaux sonores dans les secteurs impactés par les grandes infrastructures : voies ferrées, autoroutes, routes à grande circulation, ainsi que par les activités ou installations classées pour l'environnement, génératrices de bruit.

Cette étude, dont un extrait est joint en annexe, a été finalisée et validée par les quatre Communes concernées. L'intégralité du document est consultable au siège de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville ». Par ailleurs, il est précisé que la cartographie du bruit sera intégrée dans la plate-forme SIG Grand Public Géo Agglo.

La Communauté d'Agglomération ne disposant pas de la compétence environnement, l'article R.572-7 du code de l'environnement prévoit que ces cartes sont arrêtées et publiées par les Conseils municipaux, à charge alors pour les Communes de réaliser les Plans de Prévention de Bruit dans l'Environnement (PPBE) et de mettre en œuvre les actions qui en découleront.

Le Conseil de Communauté est appelé à valider l'étude réalisée.

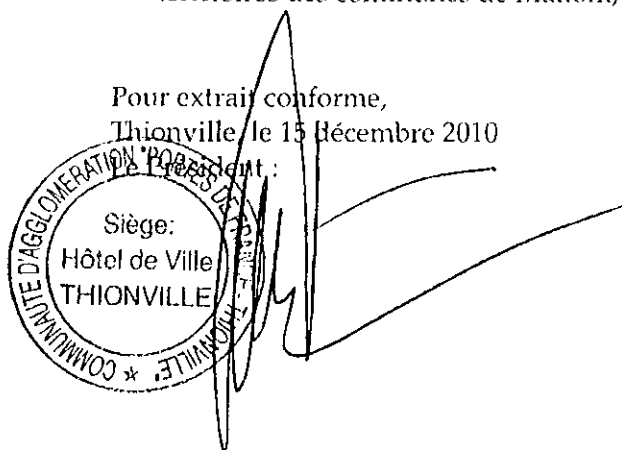
Le Bureau et la Commission « Environnement » ayant émis un avis favorable,  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil de Communauté,

A l'unanimité,

- valide l'étude sur la cartographie du bruit dans l'environnement réalisée sur les territoires des communes de Manom, Terville, Thionville et Yutz.

Pour extrait conforme,  
Thionville, le 15 décembre 2010



Fait et délibéré  
Suivent les signatures :